



41 600

fermes engagées en AB* en 2018 soit 9,5 % des exploitations françaises

2 MILLIONS

nombre d'ha en bio en 2018 soit 7,5 % de la SAU française (3^e surface de l'UE)

155 347

emplois directs

9,7 MILLIARDS D'€

recettes liées à la consommation de produits bio (5% des achats alimentaires des français)

*AB : agriculture biologique

POUR DES PRIX RÉMUNÉRATEURS

Les prix payés aux producteurs doivent tenir compte des contraintes techniques et des savoir-faire spécifiques de l'agriculture biologique. Les aides sont censées compenser la perte de revenus et de rendements qu'engendre la conversion en bio. Les aides au maintien sur cinq ans sont importantes pour établir de nouveaux marchés. Ce sont des appuis à l'investissement. Or ces aides bio et MAEC, pour les campagnes 2015-2018, ont accusé un retard abyssal.

➔ **En cas de retard d'instruction ou dans l'attente de contrôles, l'agriculteur doit être présumé innocent et recevoir sans délai un acompte de 80 % de ses aides PAC.**

ASSURER L'AUTONOMIE DES AGRICULTEURS BIO

La section Bio de la CR milite pour la mise en place d'un plan protéagineux ambitieux afin que nos élevages bio ne soient plus dépendants des produits d'importation. Elle s'oppose également au brevetage du vivant.

- ➔ **Les producteurs doivent bénéficier d'une autorisation de ressemer une partie de leur récolte sans payer de redevance.**
- ➔ **Les producteurs doivent pouvoir vendre leur production sans passer par les organismes stockeurs.**
- ➔ **Les semences naturelles ne doivent pas être soumises à des inscriptions restrictives par rapport à l'adaptation et aux résistances.**

La section Bio soutient les politiques incitatives afin que la restauration collective s'approvisionne auprès des producteurs locaux.

Simplifier les procédures administratives d'approvisionnement et offrir une visibilité tarifaire aux producteurs. ➔

Maintien des abattoirs de proximité pour favoriser les circuits courts. ➔

NOS PROPOSITIONS POUR L'AGRICULTURE BIO

STOPPER LES DISTORSIONS DE CONCURRENCE

Nous devons en finir avec ces importations qui ne correspondent pas au cahier des charges bio français.

➔ **Nous demandons un règlement bio unique pour tous les pays de l'Union européenne.**

➔ **La France n'est pas en mesure de contrôler toutes les importations de produits bio, chaque pays exportateur doit prouver que ses produits correspondent aux mêmes exigences que ceux des agriculteurs français.**

➔ **Nous militons pour l'instauration d'un étiquetage clair concernant l'origine des produits (France, UE, hors UE), y compris pour les produits transformés. Nous sommes pour le maintien du logo AB avec certification des produits de France.**



POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS NOUS SIÉGEONS :

- ➔ à l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab)
- ➔ à FranceAgrimer « groupe bio »
- ➔ aux réunions Ambition Bio 2022 et aux différentes réunions organisées par le ministère de l'Agriculture
- ➔ à la commission mixte Intercéréales/Terres Univia sur l'agriculture biologique

FAVORISER LE LOCAL DANS LES APPROVISIONNEMENTS PUBLICS



Le syndicat
100 % agriculteurs



03 2020 - imprimé par BCR 32200 Gimont - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

YANICK LOUBET



Maraîcher et producteur de semences en Côte-d'Or (21)
Responsable de la section Bio

Maraîcher bio en Côte-d'Or, Yanick est un fervent défenseur des semences paysannes. Il donne des formations sur la production de semences dans des lycées agricoles et intervient dans des programmes de développement en Afrique et en Amérique Latine. Il continue à aider ses trois enfants installés et s'engage plus que jamais dans les combats historiques et fondamentaux de la CR. « Nous sommes un syndicat défendant des idées de bon sens pour assurer aux agriculteurs la liberté de produire et de recevoir un revenu rémunérateur. Au sein de la section Bio, les représentants échangent entre eux, partagent leur expérience de terrain avant d'aller dans une réunion pour défendre les agriculteurs bio sur toutes les problématiques qui les touchent. »



COORDINATION RURALE

Bureau national
1 impasse Marc Chagall
32 000 AUCH

ANIMATRICE

Gaëlle Minso
02 23 25 59 97
06 83 68 84 51
section-bio@coordinationrurale.fr

coordinationrurale.fr

COORDINATION
RURALE

